



FF JUDO

COMITÉ DE SEINE ET MARNE



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIÉES

QUALIFICATION FEDERALES INSCRIPTION 2019 – 2020

➤ Assistant club

Pièces à fournir :

- Fiche d'inscription 2017/2018,
- Etre présenté(e) par le Président et le professeur du club où le candidat est licencié,
- Etre au moins cadet(te) 1^{ère} année,
- Etre au moins ceinture marron,
- Etre licencié(e) à la FFJDA pour l'année en – cours,
- Etre titulaire d'un passeport sportif en – cours de validité,
- Photocopies de la page des vignettes FFJDA et des grades,
- **Frais de formation : 100 €.**

Les candidats devront effectuer un stage pédagogique d'une durée minimale de 50 heures dans l'association affiliée à la F. F. J. D. A et suivre les différents stages et regroupements organisés par l'IRFEJJ (30 heures) dans les huit comités IDF qu'ils feront valider sur le livret de formation (obligatoire).

➤ Animateur suppléant

Pièces à fournir :

- Fiche d'inscription 2017/2018,
- Etre présenté(e) par le Président et le professeur du club où le candidat est licencié
- Etre titulaire de la qualification d'Assistant de club (sauf pour les candidats au moins 1^{er} Dan qui en seront dispensés),
- Age minimum 18 ans au jour de l'évaluation finale,
- Etre au moins ceinture marron,
- Etre titulaire de l'attestation de formation au premiers secours,
- Etre licencié(e) à la FFJDA pour l'année en – cours,
- Etre titulaire d'un passeport sportif en – cours de validité,
- Photocopies de la page des vignettes FFJDA et des grades,
- **Frais de formation : 200 €.**

Les candidats devront effectuer un stage pédagogique d'une durée minimale de 50 heures dans l'association affiliée à la F. F. J. D. A et suivre les différents stages et regroupements organisés par l'IRFEJJ (30 heures) dans les huit comités IDF qu'ils feront valider sur le livret de formation (obligatoire).

△ : pour les candidats AS et AC

L'examen pédagogique s'effectuera à partir d'avril 2020,

L'examen technique – règlementation sera effectuée en début septembre 2020 par le conseiller technique du comité 77.



FF JUDO

COMITÉ DE SEINE ET MARNE



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIÉES

➤ Certificat Fédérale d'enseignement bénévole

Pièces à fournir :

- Fiche d'inscription 2017/2018,
- Inscription à la formation par l'intermédiaire du Président de l'association (et du Professeur quand il y en a un) dans laquelle interviendra le candidat,
- Age minimum 18 ans au moment de l'inscription,
- Attestation du grade minimum de ceinture noire 1^{er} dan de judo – jujitsu délivré par la Commission spécialisée des dan et grades équivalents,
- Titulaire de l'attestation de formation au premiers secours,
- Extrait n°3 du casier judiciaire ou pièce identique certifiée exacte pour les étrangers,
- Certificat médical de non contre indication à la pratique et à l'enseignement du judo – jujitsu,
- Engagement sur l'honneur d'enseigner à titre bénévole,
- Licencié à la FFJDA pour l'année en – cours,
- Passeport sportif en – cours de validité,
- Photocopies de la page des vignettes FFJDA et des grades,
- Curriculum vitae mentionnant notamment le cursus Judo, les diplômes obtenus et les motivations du candidat,
- **Frais de formation : 600 €.**

Les candidats devront effectuer un stage pédagogique d'une durée minimale de 50 heures dans l'association affiliée à la F. F. J. D. A et suivre les différents stages et regroupements organisés par l'IRFEJJ (35 heures) dans les huit comités IDF qu'ils feront valider sur le livret de formation (obligatoire).

⚠ : L'examen final se déroulera en septembre 2020 par la Ligue de Judo IDF.

NB : Pour les candidats du CFEB qui souhaitent s'inscrire à la formation du CQP l'année suivante, une déduction de 600 € sera effectuée sur le montant total de la formation.